



La Haute-Gaspésie
esprit libre



AVIS PUBLIC MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

Suite à l'entrée en vigueur de la loi 132, *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, le gouvernement du Québec a confié aux MRC le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH) à l'échelle de son territoire. En résumé le PRMHH est un document de planification qui vise à :

- Recenser les milieux humides et hydriques sur son territoire,
- Conserver les milieux humides et hydriques d'intérêt tout en favorisant un aménagement durable et structurant du territoire,
- Planifier les actions en fonction des interventions à réaliser pour les milieux identifiés en suivant l'échéancier de réalisation,
- Établir les mesures de suivi et d'évaluation du PRMHH.

Le PRMHH doit respecter les 3 principes suivants :

- Favoriser l'atteinte d'aucune perte nette,
- Assurer une gestion cohérente par bassin versant,
- Tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques.

La MRC de La Haute-Gaspésie souhaite inviter la population à la présentation publique du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) qui aura lieu :

Mercredi 2 novembre 2022 à 19h00 via la plate-forme virtuelle ZOOM

Pour participer, vous devez vous inscrire en communiquant votre adresse courriel à la MRC de la Haute-Gaspésie à info@haute-gaspesie.com et en spécifiant dans l'objet du courriel : PRMHH-présentation. La date limite pour s'inscrire est mardi le 1^{er} novembre 2022.

Un lien vous sera transmis par courriel vous permettant d'assister à la présentation.

Bienvenue à tous.

Maryse Létourneau
Directrice générale et greffière-trésorière